CONVOCATIONS

ASSEMBLÉES D'ACTIONNAIRES ET DE PORTEURS DE PARTS

ENI GAS & POWER FRANCE

Société Anonyme au capital de 29 937 600 Euros
Siège social : 24, rue Jacques Ibert - 92300 Levallois-Perret
451 225 692 R.C.S. Nanterre
SIRET : 451 225 692 000 24

Avis rectificatif à l'annonce n° 1700420 parue au Bulletin des Annonces légales obligatoires N° 28 du 6 mars 2017

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont avisés que le conseil d'administration se propose de les réunir en assemblée générale Mixte, Ordinaire Annuelle, Ordinaire en deuxième convocation et Extraordinaire, **le 12 avril 2017 à 10 heures,** au siège de la Société **24 rue Jacques Ibert, 92 300 Levallois Perret, téléphone 01 47 48 81 00,**

Il convient de lire :

Mesdames et Messieurs, les actionnaires sont avisés que le conseil d'administration se propose de les réunir en assemblée générale Mixte, Ordinaire Annuelle, Ordinaire en deuxième convocation et Extraordinaire, **le 10 avril 2017 à 10 heures,** au siège de la Société **24 rue Jacques Ibert, 92 300 Levallois Perret, téléphone 01 47 48 81 00,** *et non le 12 avril 2017, à 10 heures comme inséré dans ladite annonce.*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat net positif de 20 831 721 Euros.

Il convient de lire :

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils ont été présentés, lesquels font apparaître un résultat net positif de **24 429 438,54 €** *et non de 20 831 721 Euros comme inséré dans ladite annonce.*

Sous réserve de l'approbation de la résolution précédente, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître un résultat net positif de 20 831 721 Euros.

Il convient de lire :

Sous réserve de l'approbation de la résolution précédente, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 font apparaître un résultat net positif de **24 429 438,54 €** *et non de 20 831 721 Euros comme inséré dans ladite annonce.*

Le reste de l'avis de réunion reste inchangé.

1700545